

## Note de Conjoncture

### Mai 2009

L'heure est à l'adaptation, à l'innovation. La recherche d'économies, la volonté d'un développement durable et d'une simplification des dispositifs sont autant de facteurs qui risquent de modifier en profondeur le paysage socioéconomique français.

Ainsi, le secteur du bâtiment voit se renforcer les réglementations environnementales, alors même qu'une campagne de communication nationale sur l'économie d'énergie est en cours. L'intérim, touché de plein fouet sur notre territoire, se diversifie en proposant notamment un service personnalisé en ressources humaines.

Les représentants de la restauration devront, quant à eux, faire leurs preuves, dans le cadre de l'accord conclu en vue de l'application de la TVA à 5.5%, au 1<sup>er</sup> juillet.

L'OCDE, pour sa part, doute que la France puisse avoir les moyens de mettre en œuvre l'ensemble des réformes administratives prévues.

Une chose est sûre : « Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer » Gaston BERGER

**Observatoire Territorial**  
**Maison de l'Emploi de l'Arrondissement de Bonneville**

## Sommaire

<b>Emploi</b>	<b>page 2</b>
<i>Convention UNEDIC 2009-2011</i>	<i>Page 2</i>
<i>Catégories demandeur d'emploi</i>	<i>Page 2</i>
<i>Gestion des Ressources Humaines</i>	<i>Page 2</i>
<b>Suisse</b>	<b>page 3</b>
<b>Industrie</b>	<b>page 4</b>
<i>Les entreprises qui rentrent à la Maison</i>	<i>Page 4</i>
<i>Appui PME</i>	<i>Page 5</i>
<i>Outils Région Rhône-Alpes</i>	<i>Page 5</i>
<b>Artisanat</b>	<b>page 6</b>
<b>Commerce / Consommation</b>	<b>page 7</b>
<b>Tourisme</b>	<b>page 7</b>



**TVA à 5.5%**

**page 8**

**Bâtiment**

**page 8**

**RSA**

**Page 9**

**Discrimination**

**page 9**

## Emploi

### Convention UNEDIC 2009-2011

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009, les nouvelles règles d'indemnisation sont entrées en vigueur. Si la durée maximale d'indemnisation est réduite à 24 mois (elle demeure d'une durée de 36 mois pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans), les demandeurs d'emploi pourront être indemnisés s'ils ont travaillé au moins 4 mois au cours des trente derniers mois (3 ans pour les plus de 50 ans).

Les intérimaires pourront plus facilement bénéficier d'une indemnisation en cas de fin de mission.

La CRP (Convention de Reclassement Personnalisé) s'allonge de 8 à 12 mois pour les salariés licenciés économiques qui en bénéficient. La hauteur d'indemnisation évolue également : 8 mois pris en charge à hauteur de 80% de la rémunération brute et 4 mois à 70%.

Concernant le travail saisonnier, la nouvelle convention Unedic abroge la mesure qui prévoyait la suppression du versement des allocations chômage pour les saisonniers après trois saisons successives.

### Catégories demandeurs d'emploi

Depuis février 2009, les données sur les demandeurs d'emploi sont présentées selon de nouveaux regroupements statistiques : catégories A, B, C, D, E.

#### Personnes inscrites à Pôle emploi tenues a des démarches actives de recherche d'emploi :

*Catégorie A : personnes sans emploi*

*Catégorie B : personnes exerçant une activité réduite courte, d'au plus 78 heures au cours du mois.*

*Catégorie C : personnes exerçant une activité réduite longue, de plus de 78 heures au cours du mois*

#### Personnes inscrites à Pôle emploi non tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

*Catégorie D : personnes sans emploi et non immédiatement disponibles.*

*Catégorie E : personnes pourvues d'un emploi et non immédiatement disponibles.*

Pôle Emploi a désormais la charge de traiter les données statistiques du marché de l'emploi et de les communiquer.

### Gestion des ressources humaines

La crise représente un espace temps inespéré pour nous repositionner face à nos pratiques managériales.

Une interview du PDG de Scor (société de réassurance) dans lesechos.fr met en avant l'importance de la culture générale pour les salariés d'une entreprises. Morceaux choisis :



« La culture générale ... n'est pas directement utile à l'exercice de la profession....mais un individu disposant d'une culture générale sera probablement plus capable de se comporter dans une entreprise confrontée à la société globale, multipolaire, métissée ou " nomade " qu'une personne ne disposant que de la compétence d'adaptation à son métier. ... la culture générale est "portable" car elle appartient définitivement à l'individu, ... la culture générale est "patrimoniale" : il faut l'accumuler dans le temps et l'entretenir sans cesse. ... la culture générale est "transmissible" : on l'apprend d'autrui, on la transmet à autrui ... la culture générale est illimitée : elle ne cesse de s'élargir.

...

... La culture ... procure les références ... qui donnent à ceux qui les possèdent la réflexion nécessaire à leur action, l'aptitude à expliquer et justifier cette action, l'enracinement de celle-ci dans une éthique. Nous apportons à l'entreprise nos savoir-faire techniques mais aussi (et peut-être surtout) notre personnalité et nos valeurs, qui s'enracinent dans notre culture. »

## Arrondissement de Bonneville

Pour le mois de mars 2009, le territoire de l'arrondissement de Bonneville demeure le territoire haut-savoyard le plus marqué par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi» :

- Bassin d'emploi de Sallanches Chamonix : +15.5% en mars 2009 ; +51.2% en un an
- Bassin d'emploi de Cluses : +3.4% en mars 2009 ; +89.7% en un an

## Suisse

Selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), à fin mars 2009, 132 713 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit 2 311 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage reste inchangé à 3,4%. Le chômage a augmenté de 30 936 personnes (+29.8%) par rapport au même mois de l'année précédente.

Le chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) a augmenté de 76 personnes (+0.3%), passant à 22'128. Par rapport au même mois de l'année précédente, il a augmenté de 6 154 personnes (+38.5%).

Le chômage partiel continue aussi à progresser avec l'affaiblissement de la conjoncture. A fin janvier 2009, les réductions de l'horaire de travail touchaient 16 083 personnes, soit 10 292 de plus que le mois précédent (+177.7%).

844 entreprises ont eu recours à de telles mesures (+ 529/mois précédent). Le volume des heures de travail perdues a grimpé de 186 378 pour s'établir à 332 441. Un an plus tôt, le chômage partiel sévissait dans 73 entreprises.

	Taux de Chômage*											
	Mars 2009		Février 2009		Janvier 2009		Variation mars. 08 / mars. 09		Moyenne Annuelle 2007		Moyenne annuelle 2008	
	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue
<b>Tessin</b>	4.8	7069	5.1	7564	5.1	7515	-0.3	933	4.4	6513	4.1	6097
<b>Vaud</b>	4.8	15906	4.7	15642	4.6	15439	0.1	2722	4.1	13673	3.9	12867
<b>Valais</b>	3.9	5409	4.4	6097	4.8	6583	-0.5	1203	3.2	4379	3.1	4266
<b>Neuchâtel</b>	4.8	4132	4.6	3973	4.3	3731	0.2	1173	3.4	2941	3.3	2872
<b>Genève</b>	6.5	14316	6.3	13988	6.2	13605	0.2	1501	6.3	13793	5.7	12510
<b>Jura</b>	4.6	1586	4.4	1512	4.0	1383	0.2	558	3.3	1139	3.1	1044
<b>TOTAL</b>	4.9	4132	4.9	132402	4.8	128430		23945		109189		101725

\* Le taux de chômage suisse prend en compte les chômeurs définis comme les personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement. Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.



# Industrie

Les ventes du constructeur Peugeot Citroën chutent de 23.5%, au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Pour alléger les frais de structure, le groupe continue sa politique d'élimination des stocks en ramenant ces derniers à hauteur de ceux de fin 2007 ( soit une baisse de 4% des véhicules stockés).

Les alliances entre grands constructeurs continuent, Chrysler et Fiat en tête, et représentent aujourd'hui encore la garantie que les Etats et les banques attendent avant de soutenir de nouveau les entreprises en difficulté. Cette alliance est bénéfique pour Fiat qui s'engage à fournir des technologies et un réseau commercial sans apporter aucun cash.

Sur sa lancée, Fiat se porte aussi acquéreur d'OPEL (groupe General Motors) ce qui permettra au groupe FIAT d'atteindre le niveau stratégique de 6 millions de véhicules par an. Les Etats européens sont toutefois prudents car ils veulent certaines garanties comme celles de garder plusieurs sites de production en Europe. La démarche de Fiat ne surprend personne. En 2008, Sergio Marchionne, président de la firme FIAT, avait déjà annoncé que pour survivre dans le monde automobile, il fallait aboutir à une taille critique de 6 millions de véhicules par an.

Le fabricant français de câbles Nexans a annoncé la suppression de 1000 emplois en Europe de l'Est, en Allemagne et au Canada. Cette décision fait suite à la chute des ventes de 28.6% au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Cette coupe dans les effectifs se fera notamment par le biais de l'arrêt de l'activité câbles de bâtiment.

## Les entreprises qui rentrent à la Maison

Même s'il est difficile d'y voir une tendance de fond, les retours d'entreprises dans l'hexagone sont une réalité qui concerne de plus en plus d'enseignes connues.

Bien que ce phénomène reste limité sur l'ensemble des 2 millions d'entreprise de l'hexagone, certaines entreprises rapatrient leur production après avoir externaliser dans des pays tels que la Chine et l'Europe de l'est.

A cet effet plusieurs explications :

- Sur certains produits, des pays comme la Chine ne sont plus assez compétitifs
- Des coûts de transports importants qui réduisent d'autant la marge attendue sur les produits délocalisés. La fluctuation du prix du pétrole amène également des inquiétudes en terme de gestion des coûts de transport.
- Des coûts salariaux en hausse : 3.5 fois plus important qu'il y a quelques années.
- Une logistique lourde et difficile à coordonner entre des pays aux pratiques différentes, sans oublier les risques d'espionnage industriel ou de copies. Par ailleurs l'éloignement implique des temps de transport longs incompatibles avec les besoins de réactivité d'une entreprise.
- Des qualités de fabrication parfois décevantes

## Appui PME

Le 20 avril 2009, La Caisse des Dépôts et OSEO ont lancé le nouveau dispositif Appui PME qui est destiné à informer les entreprises sur les dispositifs de mise en relation avec les investisseurs. Ceci se traduit par :



- Mises en place de forums dans toutes les régions de France
- Création de plateformes régionales APPUI PME pour des mises en relation entre les entreprises et les investisseurs
- La création d'un numéro azur 0 10 00 12 10
- La création d'un site Internet [www.appuipme.fr](http://www.appuipme.fr)

## Outils du Conseil régional Rhône-Alpes

La Région Rhône Alpes a développé plusieurs outils à destination des entreprises comme le programme Rhône Alpes pour la sous-traitance auquel participent 1315 entreprises rhônalpines. La région active 5 leviers d'excellence :

- Stratégie PME
- Performance PME et Performance PME Ciblée
- Pass PME
- Garantie Région pour le Développement Industriel
- Securis'ra

La crise a poussé également le conseil régional à adopter un plan pour stimuler les investissements et soutenir les emplois et les entreprises. Pour tout complément d'infos :

[www.espaceentreprise.rhonealpes.fr](http://www.espaceentreprise.rhonealpes.fr)

## Arrondissement de Bonneville

La crise économique et la baisse d'activité dans l'industrie ont des conséquences importantes sur les agences intérim de la Vallée de l'Arve qui gèrent plus de la moitié des offres industrielles de la Vallée de l'Arve.

Seules 3 enseignes d'Intérim ont fermés. Pour les autres, il s'agit de s'ouvrir à de nouvelles activités et de découvrir de nouvelles niches d'activité, au-delà du bâtiment, de l'hôtellerie de la restauration et des postes administratifs. Les pistes : agroalimentaire ; grande distribution ; environnement ; banque et assurance. Autre effet de la situation économique difficile, les agences d'intérim proposent des services adaptés à la demande des entreprises avec notamment un accompagnement plus poussé en terme de gestion des ressources humaines.

La Vallée de l'Arve fait aujourd'hui partie des territoires bénéficiant du CTP : Contrat de Transition Professionnel (*cf. note de conjoncture février 2009*). La date de mise en œuvre n'est pas encore arrêtée. Cette nomination s'accompagne de celle de Gérard Cascino (DRTEFP PACA) en tant que commissaire à la réindustrialisation.

## Artisanat

La fédération des centres de gestion agréés (FCGA) édite le palmarès 2008 de la santé des entreprises de l'artisanat, du commerce et des services en 2008. Il s'agit d'une enquête exclusive de la FCGA, réalisée en partenariat avec le groupe Banque Populaire. Voici un petit résumé :

1. Les entreprises de travaux publics : +8,7%
2. Les plombiers chauffagistes : + 7,7%
3. Les électriciens : +5,9%
4. - Les crémiers fromagers : +2,4% (contre -1,1% en 2007)
5. - Les entreprises de vente et réparation automobile : +2,3% (contre +1,6% en 2007)



6. - Les tabacs journaux et jeux : +2% (+0% en 2007)
7. - Les bouchers charcutiers : +2,1% (contre +2% en 2007)
8. - Les prothésistes dentaires : +1,4% (contre +0,1% en 2007)
9. - L'alimentation générale : +1,5% (contre +1% en 2007)
10. Les agences immobilières : -14,6%  
3000 à 3500 agences risquent de fermer leurs portes en 2009 selon Orpi Immobilier.
11. Les magasins de bricolage : -9,6%
12. Les commerces de vaisselle-verrerie-faïence : -8,4%
13. Les carreleurs : -3,8%
14. Les transporteurs de marchandises : +0,1%
15. Les commerces de vêtements enfants (-0,9%)
16. les taxis et ambulances (+2,4%).

## Commerce / Consommation

La grogne enfle entre les agriculteurs et la grande distribution à l'exemple des Jeunes Agriculteurs qui pénètrent dans les supermarchés pour dénoncer les marges pratiquées par la grande distribution. Depuis 2008, le Gouvernement a créé l'observatoire des prix et des marges qui est mis à jour tous les mois avec les données fournies par des entreprises spécialisées, et le cas échéant avec les données issues des enquêtes de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes). Les résultats sont visibles à l'adresse suivante : [www.dgccrf.bercy.gouv.fr/concurrence/prix/observatoire\\_prix2008.htm](http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/concurrence/prix/observatoire_prix2008.htm)

## Tourisme

Le SPP-S dispositif de Sécurisation des Parcours Professionnels des Saisonniers est mis en place par le FAFIH, Opcv de la branche Hôtellerie-restauration. Ce dispositif qui existe depuis plusieurs années permet aux saisonniers de bénéficier de 21 heures de formation.

En Vallée de l'Arve, l'organisme de formation mandaté est le GRETA.

Plus d'infos [www.saisonniers-hotel-resto.fr](http://www.saisonniers-hotel-resto.fr)

D'après la conjoncture de Savoie Mont Blanc, les vacances de printemps ne resteront pas dans les annales pour les 2 départements de la Savoie et de la Haute-Savoie. Toutes les activités sont à la baisse que ce soit les remontées mécaniques, l'hébergement et la restauration. Petite note optimiste de l'observatoire Savoie Mont Blanc qui « enregistre une bonne fréquentation des week-ends par les clientèles de proximité puisque le trafic routier est en quasi-stabilité sur les fins de semaines. »

## Arrondissement de Bonneville

Saison contrastée dans les 2 stations du Val Montjoie que sont Saint Gervais et Les Contamines Montjoie.

Les remontées mécaniques de Saint Gervais ont vu une croissance de +6%, alors que celles des Contamines Montjoie subissent à l'inverse une baisse de 4%. Cette dernière, considérée comme une station de haute altitude a subi l'éparpillement de la clientèle sur d'autres stations qui ont, toutes,



bénéficié d'un enneigement exceptionnel. Comme dans toutes les stations de Haute-Savoie, les vacances de Noël et la semaine de Nouvel An en particulier ont été très bonnes.

Par rapport à la saison dernière, les mois de janvier et mars sont légèrement en retrait, le mois de février s'est maintenu et le mois d'avril est en retrait.

En ce qui concerne les autres domaines économiques, il est à noter la très bonne saison des magasins de sport. Par contre les restaurants ont subi la perte du pouvoir d'achat comme à Chamonix où le ticket restaurant moyen a diminué de 30% par rapport à l'année dernière.

L'enneigement particulièrement abondant sur tous les massifs qui a rendu la clientèle plus diffuse et la crise économique mondiale ont également été ressentis sur l'activité de l'ESF de Chamonix qui a vu une baisse d'activité de -10 à -15%. Cette baisse d'activité se ressent surtout dans les cours individuels et les cours pour adultes très prisés par la clientèle anglaise qui a manqué cette année. Parallèlement les cours collectifs beaucoup utilisés pour les jeunes ont progressé.

## Tva a 5.5%

Le 28 avril 2009, le gouvernement et les représentants de la restauration commerciale ont signé un contrat d'avenir basé sur l'application de la TVA à 5.5% au lieu de 19.6%, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Ce changement permet de sortir d'un imbroglio dans lequel les restaurateurs s'acquittaient d'une TVA à 5.5% sur les denrées alimentaires et de 19.6% sur le service ; sans compter sur l'application de la TVA à 5.5% uniquement pour la restauration rapide et la restauration collective. Une enveloppe de 2.4 milliard d'euros est destinée à ce projet.

Cette application s'accompagne d'engagements de la part du secteur, à savoir :

- Baisse des prix pratiqués : en moyenne une baisse de 11.8%
- Création d'emplois : 40000 emplois ordinaires et 20000 en alternance
- Revalorisation des salaires
- Mise en place d'une mutuelle

Avant la mise en place du taux réduit de TVA, le 1er juillet, Hervé NOVELLI, secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services, se rendra dans les 22 régions de France pour présenter le "contrat d'avenir".

Plus d'infos : [www.etatsgenerauxdelarestauration.fr](http://www.etatsgenerauxdelarestauration.fr)

## Bâtiment

D'après le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) « l'efficacité énergétique n'est pas encore vue comme une question urgente et importante par l'ensemble des acteurs », c'est pourquoi quel que soit l'endroit du globe, la consommation d'énergie dans les logements a augmenté. Les raisons sont multiples : agrandissement des logements, amélioration du confort, etc.

Les causes de pertes d'énergie dépendent du lieu où on se trouve et des pratiques :



Inde	la cuisson des aliments représente environ 60 % de la consommation
Europe	Le chauffage représente environ 60 % de la consommation d'énergie
Japon	La consommation d'énergie est moindre car une seule pièce est chauffée en général.
France	Les maisons individuelles ont été construites pour 60% avant 1975 et la perte d'énergie passe par des investissements sur les murs alors que 70% des propriétaires investissent en 1 <sup>er</sup> lieu sur le double vitrage

Au vu de ce tableau le rôle des pouvoirs publics est primordial à deux niveaux :

- Renforcement de la réglementation thermique avec mise en place de procédure de contrôle
- Communication sur l'importance d'économiser l'énergie des bâtiments.

Un communiqué de Presse de l'ADEME et du ministère de l'environnement est paru depuis le 16 avril. Il reprend les points suivants : « Le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France parmi l'ensemble des secteurs économiques. Il consomme actuellement environ 68 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit 42,5% de l'énergie finale totale. Le Grenelle Environnement a prévu la mise en oeuvre à grande échelle d'un programme de réduction des consommations énergétiques des bâtiments qui réduira durablement les dépenses énergétiques et les inégalités qui en découlent, contribuera à améliorer le pouvoir d'achat des ménages et à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

Dans le cadre du Grenelle Environnement, des mesures financières telles que l'éco-prêt à taux zéro et le crédit d'impôt développement durable ont donc été mises en place afin d'aider les Français à effectuer des travaux de réduction des consommations énergétiques de leurs logements.

Plus d'informations sur ces aides : [www.faisonsvite.fr](http://www.faisonsvite.fr) et [www.ecocitoyens.ademe.fr](http://www.ecocitoyens.ademe.fr) »

D'après l'Etat Français, les mises en chantier de logements en France ont reculé de près d'un tiers (-32,6%) entre janvier et mars 2009 ; après la crise financière, c'est la crise économique et la remise en question de l'accession à la propriété par les ménages qui craignent d'être frappés par la montée du chômage", analyse Michel Mouillart, universitaire à l'Université Paris X-Nanterre.

A ce constat, on remarque que la TVA à 5.5% fait des émules : Christine Boutin, ministre au logement et à la ville, estime que sur une période limitée (18 à 24 mois) les achats de logements neufs devraient bénéficier d'un taux de TVA à 5.5% au lieu de 19.6% pour les ménages français respectant les ressources du prêt à taux zéro : « *Aujourd'hui, cette TVA à 5,5 % ne s'applique que dans certains dispositifs d'accession sociale à la propriété, en particulier dans les zones de rénovation urbaine. Nous pourrions envisager de la généraliser. Cette mesure aurait bien sûr un coût, que j'estime de l'ordre de 250 millions d'euros. Mais sa durée limitée, au maximum deux ans, donnerait un coup de fouet au marché immobilier qui risque aujourd'hui le blocage. Cela ne signifierait donc pas forcément moins de rentrées fiscales pour les caisses de l'Etat.* »

A noter également de nouvelles avancées dans le bâtiment, dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie qui entre autre chose impose, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la réduction des délais de paiement à 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date de la facture. Le BTP était jusqu'ici sous le coup d'accords dérogatoires. Reste à appliquer ces nouvelles mesures sur le terrain, ce que Hervé Novelli s'engage à mesurer par une enquête de ses services, en 2009.



Le 05 juillet 2009, les CAF (Caisses d'Allocations Familiales) verseront les premiers RSA (Revenu de Solidarité Active) en remplacement du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) et de l'API (Allocation Parent Isolé). A destination des plus de 25 ans sans activité ou avec un emploi mais percevant un revenu faible.

Depuis début avril, une plateforme téléphonique est accessible au 3939 pour poser toutes les questions sur le RSA. De même les personnes peuvent aller sur Internet [www.cnaf.fr](http://www.cnaf.fr) pour savoir si elles sont éligibles au RSA ou non.

**L'observatoire remercie toutes les structures et personnes qui ont collaborées à cette note de conjoncture**

*lesechos.fr ; insee.fr ; lematin.ch ; reuters.fr ; Observatoire touristique de Chamonix ; Dauphiné Libéré ; AFP ; SESP ;  
batifree.com ; Capeb 74 ; Table ronde de la conjoncture ; KPMG ; Le Messenger ; Pôle Emploi ; DDTEFP ; Nielsen ;  
Syndicat de l'hôtellerie de Chamonix ; Groupement des Commerçants de Chamonix ; www.seco.admin.ch ; clameur ;  
ALTARES ; Radio Mont Blanc ; Pôle Emploi ; DDTEFP ; Secrétariat d'Etat à l'économie ;  
[www.servicelapersonne.gouv.fr](http://www.servicelapersonne.gouv.fr) ; Observatoire des crédits des ménages ; prisme ; 20 minutes ; www.questionsaison.fr*

